



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/21
22 mars 2012

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-sixième réunion
Montréal, 16 – 20 avril 2012

COOPÉRATION BILATÉRALE

Le Secrétariat du Fonds a reçu les demandes de coopération bilatérale ci-après :

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, première tranche) au Kenya	France
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, première tranche) (secteur de l'entretien en réfrigération) en Inde	Allemagne
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, solde de la première tranche) au Zimbabwe	Allemagne
Plan national d'élimination du bromure de méthyle (troisième tranche) au Mexique	Espagne

Les documents de pré-session du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Note sur l'organisation du document

1. Le présent document dresse un tableau général des demandes faites par des agences bilatérales, en indiquant si elles sont admissibles aux fins d'approbation par le Comité exécutif, compte tenu du niveau maximal de coopération bilatérale disponible pour 2012. Il renvoie aux documents des réunions pertinentes sur les débats concernant ces demandes bilatérales et présente la recommandation habituelle sur l'année d'attribution de la coopération bilatérale.

2. Un projet est traité en détail, les trois autres projets ne faisant l'objet que de renvois aux documents respectifs.

Introduction

3. Un nombre total de quatre projets de coopération bilatérale, d'une valeur de 2 683 091 \$US (incluant les coûts d'agence) a été reçu par le Secrétariat, pour approbation à la 66^e réunion. Un projet était soumis par le Gouvernement de la France, deux par le Gouvernement de l'Allemagne, et le dernier par le Gouvernement de l'Espagne, comme l'indique le Tableau 1.

Tableau 1

VALEUR ET NOMBRE DE PROJETS DE COOPÉRATION BILATÉRALE, PAR AGENCE BILATÉRALE (incluant les coûts d'agence)

Agence bilatérale	Montant demandé (\$US)	Nombre de projets
France	288 686	1
Allemagne	1 501 405	2
Espagne	893 000	1
Total	2 683 091	4

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE

Introduction

4. Le Tableau 2 résume la demande de coopération bilatérale du Gouvernement de la France. Sa valeur (288 686 \$US) ne dépasse pas 20 % des contributions de la France pour 2012 (2 082 959 \$US).

Tableau 2

SOUSSION DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, première tranche)	Kenya	257 500	(1)
Coûts d'agence		31 186	
TOTAL		288 686	

(1) UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/39

KENYA: Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, première tranche) (257 500 \$US)

5. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/39.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE**Introduction**

6. Le Tableau 3 résume la demande de coopération bilatérale du Gouvernement de l'Allemagne. Sa valeur (1 501 405 \$US) ne dépasse pas 20 % des contributions de l'Allemagne pour 2012 (2 727 612 \$US). Elle est composée d'un montant de 469 513 \$US (incluant les coûts d'agence) pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, balance of the première tranche) du Zimbabwe, en application de la décision 65/14, alinéa b) ii) qui demandait au Trésorier de compenser les frais des projets bilatéraux approuvés à la 65^e réunion en déduisant 8 446 \$US (incluant les coûts d'agence) du solde de la contribution bilatérale de l'Allemagne pour 2009-2011, et 469 513 \$US (incluant les coûts d'agence) de la contribution annoncée approuvée pour l'Allemagne pour 2012-2014.

Tableau 3**SOUSSION DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE**

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, première tranche) (secteur de l'entretien en réfrigération)	Inde	925 452*	(1)
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, solde de la première tranche)	Zimbabwe	419 417	419 417
Coûts d'agence		156 536	50 096
Total		1 501 405	469 513

* Montant original soumis

(1) UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/38

INDE: Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, première tranche) (secteur de l'entretien en réfrigération) (925 452 \$US)

7. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/38.

Zimbabwe: Deuxième paiement pour la première tranche de la Phase I du (plan de gestion de l'élimination des HCFC) (419 417 \$US)

8. Au nom du Gouvernement du Zimbabwe, le Gouvernement de l'Allemagne, en sa qualité d'agence d'exécution désignée, a soumis à la 65^e réunion la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), ainsi qu'une demande de financement pour la première tranche de la phase I. Par la suite, le Comité exécutif a approuvé en principe la phase I du PGEH pour la période de 2011 à 2020, en

vue de la réduction de 35 % de la consommation de HCFC, pour un montant de 1 038 818 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 124 270 \$US pour le Gouvernement de l'Allemagne. Le Comité a également approuvé la première tranche, d'une valeur de 426 891 \$US, plus des coûts d'agence de 51 068 \$US, en notant qu'un montant de 7 474 \$US et des coûts d'appui de 972 \$US seront attribués à la 65^e réunion et que le Gouvernement de l'Allemagne présentera à la 66^e réunion une demande pour le solde de 419 417 \$US, plus des coûts d'appui de 50 096 \$US (décision 65/34).

9. Comme suite à la décision 65/34, et au nom du Gouvernement du Zimbabwe, le Gouvernement de l'Allemagne a soumis à la 66^e réunion du Comité exécutif, pour approbation, une demande d'un montant total de 469 513 \$US, incluant des coûts d'appui de 50 096 \$US, comme deuxième paiement de la première tranche de la Phase I du PGEH.

Observations du Secrétariat

10. Le 1^{er} mars 2012, le Gouvernement du Zimbabwe a ratifié les Amendements de Montréal et de Beijing du Protocole de Montréal.

11. En réponse à une demande de clarification du Secrétariat, le Gouvernement de l'Allemagne a expliqué qu'à la suite de l'approbation du PGEH, un plan d'action a été convenu entre les Gouvernements du Zimbabwe et de l'Allemagne et un protocole d'entente a été finalisé entre l'Allemagne et les entreprises de mousses qui vont se reconverter à la technologie à base d'hydrocarbures. Par ailleurs, des spécifications sont en cours d'établissement en vue de l'acquisition de l'équipement requis, et elles seront prêtes aux fins d'appels d'offres d'ici avril 2012. Le processus de demande de soumissions prendra sans doute quelque trois mois, ce qui permettra quand même d'achever la reconversion des entreprises d'ici la fin de 2012.

12. Le bureau de l'Ozone a rédigé un projet de plan d'activités concernant le secteur de l'entretien de la réfrigération et de la climatisation pour 2012. Le Gouvernement du Zimbabwe envisage d'organiser un atelier sur le PGEH à l'intention des parties intéressées vers la mi-mars 2012. Le Gouvernement prévoit en outre de mettre à jour le manuel de formation existant des agents de douane, afin d'y inclure la réduction par étapes des HCFC, et il commencera bientôt des cours de formation pour les agents de douane.

Recommandation du Secrétariat

13. Le Secrétariat recommande l'approbation générale du deuxième paiement de la première tranche de la phase I du PGEH pour le Zimbabwe, au niveau de financement indiqué dans le Tableau 3 du présent document.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE L'ESPAGNE

14. Le Tableau 4 résume la demande de coopération bilatérale du Gouvernement de l'Espagne. Sa valeur (893 000 \$US) ne dépasse pas 20 % des contributions de l'Espagne pour 2012 (1 080 771 \$US).

Tableau 4

SOUMISSION DU GOUVERNEMENT DE L'ESPAGNE

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan national d'élimination du bromure de méthyle (troisième tranche)	Mexique	800 000	(1)
Coûts d'agence		93 000	
Total		893 000	

(1) UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/41

MEXIQUE: Plan national d'élimination du bromure de méthyle (troisième tranche) (800 000 \$US)

15. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sont présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/41.

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

16. Le Comité exécutif est invité à:

- a) demander au Trésorier de compenser les coûts des projets bilatéraux approuvés à la 66^e réunion, comme suit :
 - i) [XXX \$US] (incluant les coûts d'agence) à déduire du solde de la contribution bilatérale de la France pour 2012;
 - ii) [XXX \$US] (incluant les coûts d'agence) à déduire du solde de la contribution bilatérale de l'Allemagne pour 2012; et
 - iii) [XXX \$US] (incluant les coûts d'agence) à déduire du solde de la contribution bilatérale de l'Espagne pour 2012.